

Conférence internationale sur la divulgation des standards internationaux et la coordination dans le domaine des comptes nationaux, pour une croissance durable et le développement

Session 3 – Approches et conception des programmes

Titre: Une stratégie coordonnée pour la mise en œuvre du *Système de comptabilité nationale*

Institution: FMI/UNSDAT

1. Lors de sa 38^{ème} session, la commission de statistique a demandé au groupe de travail intersecrétariat sur les comptes nationaux de proposer une stratégie pour la mise en œuvre du *système de comptabilité nationale*. Ce document expose de manière détaillée la mise en œuvre de la stratégie décrite dans le rapport que le groupe de travail intersecrétariat sur les comptes nationaux a présenté à la 39^{ème} session de la commission de statistique. La stratégie proposée est fondée sur des consultations régionales réalisées par les organisations membres du groupe de travail intersecrétariat sur les comptes nationaux durant les années 2006 et 2007 et reflète les points de vue des utilisateurs et des producteurs.

2. La stratégie proposée tient compte des différents niveaux de mise en œuvre du SCN 1993 dans les pays. Les modalités de la stratégie - organisation des réunions, séminaires et ateliers de formation, fourniture d'une coopération technique, préparation de manuels et de guides et financement de la recherche - dont les organisations membres du groupe de travail intersecrétariat sur les comptes nationaux tiennent compte pour la mise en œuvre du SCN 1993 continueront à être utiles à des systèmes statistiques plus élaborés car elles mettent en œuvre les nouvelles caractéristiques du SCN 1993. La nouvelle stratégie met toutefois davantage l'accent sur le renforcement des capacités institutionnelles et sur les données de sources de base pour des systèmes statistiques moins élaborés et, en particulier, sur la coordination des efforts d'organismes de coopération technique souvent nombreux travaillant au renforcement des capacités statistiques avec différents pays et organisations régionales.

3. Pour garantir une coordination efficace, le document propose que la stratégie de mise en œuvre du SCN se fonde sur une méthode de gestion des résultats, adoptée au niveau international, qui privilégie la planification stratégique, préconise la coordination du suivi du programme et l'établissement de rapports et encourage l'amélioration des données en vue de favoriser l'élaboration et l'application de politiques fondées sur des faits en renforçant les systèmes statistiques nationaux et internationaux.

4. Dans le cadre de l'harmonisation de l'établissement de rapports sur les activités de mise en œuvre au niveau national et sur les progrès réalisés, le document propose à la discussion une structure commune pour l'organisation d'un système d'information sur le projet par de nombreux organismes de coopération technique. Cette structure commune limiterait la charge additionnelle de documentation incombant à chaque organisme participant tout en facilitant la gestion des résultats du développement au niveau mondial, régional et national par le biais de la planification stratégique, le suivi du programme coordonné et l'établissement de rapports ainsi que l'utilisation des contributions des utilisateurs pour concevoir des produits statistiques à des fins d'élaboration et d'application de politiques fondées sur des faits, sans oublier la prise de décision économique au niveau des ménages et des entreprises.

5. Pour terminer, le document présente cinq modalités et quatre éléments stratégiques de coordination efficace de la stratégie de mise en œuvre du SCN.